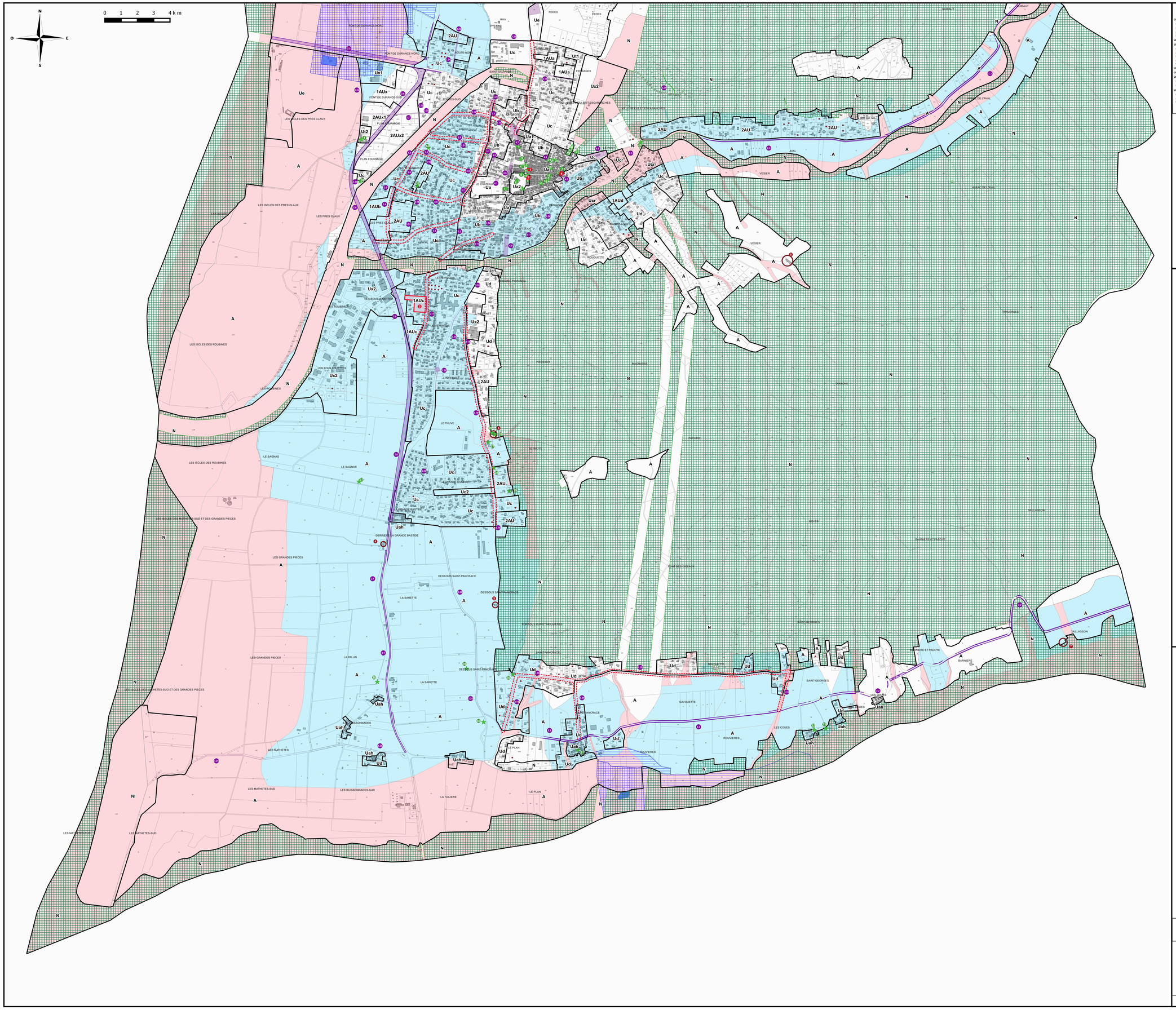

Ua : cœur de centre-ville d'Oraison

Ua1 : sous-secteur de restructuration urbaine en entrée de ville Nord du centre-ville

Ua2 : sous-secteur à préserver autour de l'église

Ua3 : sous-secteur correspondant aux cœurs des hameaux des Buissonnades, de Tuildre, de Saint-Pancrace et des Coues

Ub : premières extensions autour du centre-ville d'Oraison

Uc : extensions de type pavillonnaire organisées

Uc1 : sous-secteur correspondant à des installations à caractère social (maison de retraite)

Uc2 : sous-secteur dont l'urbanisation est conditionnée au respect d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation dans le secteur Grande Bastide

Ucr : sous-secteur correspondant à un secteur construit de la vallée du Rancure et touché par la zone rouge du PPRN

Ud : extensions de type pavillonnaires périphériques non organisées

Ue : secteurs à vocation d'équipements, publics ou privés, d'intérêt collectif

Ut : secteurs à vocation touristique existants

Ut1 : sous-secteur correspondant au camping existant des Ferrages

Ut2 : sous-secteur correspondant au secteur touristique existant de Plan Fourmage

Ux : secteurs à vocation d'activités économiques

Ux1 : secteur économique existant en entrée de ville Ouest (au sud de la D4b)

Ux2 : secteurs économiques : zone artisanale des Bouillouettes, usine hydroélectrique et secteur autour de l'entreprise Fertemande

1AUa : secteurs destinés à recevoir l'urbanisation future de la commune, sous la forme d'opérations d'ensemble et faisant l'objet d'Orientations d'Aménagement et de Programmation

1AUa : secteur Font de Durance Sud, à vocation principale économique

1AUa : secteur des Ferrages, à vocation principale d'habitation

1AUb : secteur des Près Claux Ouest, à vocation principale d'habitation

1AUc : secteur des Eyrauds, à vocation principale d'habitation

1AUd : secteur Sainte-Anne, à vocation principale d'habitation

2AU : secteurs à urbaniser à plus long terme, après modification/révision du PLU

2AU : secteurs Roches Nord, Près Claux Est, Route de Clausse, vallée du Rancure, Thuve-Infernet – vocation principale d'habitation

2AUx : secteur Font de Durance Sud – vocation principale économique et mixte (économique / habitat)

A : espaces à vocation agricole

Ap : sous-secteur agricole protégé pour son intérêt paysager

N : espaces à vocation naturelle et espaces boisés

Nl : sous-secteur correspondant au plan d'eau des Buissonnades

Légende

- Zones du PLU
- 3.1 Emplacements réservés
- 1 Servitude de mixité sociale
- Voie faisant l'objet de plans d'alignement (annexé au PLU)
- 1 Identification de bâtiments pour un changement de destination
- 1 Identification d'éléments patrimoniaux ponctuels à protéger
- 21 Identification d'éléments patrimoniaux à protéger (espaces verts)
- Espaces Boisés Classés

PPRI

- PPRI - Zone rouge (R)
- PPRI - Zone bleue (B)
- Nouvelles constructions non cadastrées

Périmètres de protection des captages d'eau potable

- immédiat
- rapproché
- éloigné

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
Commune d'ORAISON

PLAN LOCAL D'URBANISME
(PLU)

PLAN DE ZONAGE

ECHELLE : 1:7 500	3-Sud		
Prescription du PLU par délibération 30 Mars 2006	Arrêt du projet de PLU 07 Juillet 2016	Approbation du PLU 16 Mars 2017	G2C territoires

Parc d'activité Point Rencontre - 13770 VENELLES
Tél : 04 42 54 00 68 - Fax : 04 42 54 06 78